

L'ANP négocie un prêt de 40 millions d'euros avec la BERD

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement envisage l'octroi d'un prêt non souverain de 40 millions d'euros à l'Agence nationale des ports. Il est destiné à financer la mise à niveau de plusieurs ports marocains, en particulier les ports d'Agadir, de Safi et de Nador.

Au siège à Londres, les administrateurs de la BERD ont sur la table un nouveau dossier de prêt pour le Maroc. Selon nos informations, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) envisage, en effet, l'octroi d'un prêt non souverain de 40 millions d'euros (environ 438 millions de DH) à l'Agence nationale des ports (ANP). Ce prêt, actuellement en négociation entre les deux parties, est destiné à financer la réhabilitation, la mise à niveau et le confortement des ouvrages de protection dans plusieurs ports marocains. Il cible, en particulier, les ports d'Agadir, de Safi et de Nador. D'après nos sources, le conseil d'administration de la BERD devra se réunir en octobre prochain pour approuver ce prêt. Le prêt de la Banque serait accompagné de dons accordés par le Fonds pour l'environnement mondial (Global Environment Facility GEF).

Selon un document officiel de cette banque européenne dont le «*Matin Eco*» détient copie, le prêt contribuera au financement de certaines composantes du programme d'investissement de l'ANP couvrant la période 2016-2020 visant la préservation du patrimoine infrastructurel portuaire marocain, notamment en rapport avec le renforcement de la résilience aux changements climatiques des infrastructures portuaires et leur mise à niveau pour les rendre plus adaptés aux risques climatiques inhérents. «*Le projet permettra à l'ANP de renforcer sa politique de protection des infrastructures portuaires dont elle a la charge, et de développer une approche systémique intégrant l'adaptation aux changements climatiques pour ses prochains investissements*». Soulignons qu'un effort d'investissement «*exceptionnel*» est programmé par l'ANP pour le prochain quinquennat portant sur une enveloppe globale de 8,3 milliards de DH, dont 1,8 milliard pour l'année 2016. La réalisation de ce programme, qui comporte d'importants projets structurants, demeure tributaire de la mobilisation des financements à la fois propres et externes. Ainsi, l'Agence diversifie, de plus en plus, ses sources de financements pour pouvoir renforcer et développer l'offre portuaire nationale. Le recours à la BERD s'inscrit dans ce



Le prêt de la BERD contribuera au financement de certaines composantes du programme d'investissement de l'ANP couvrant la période 2016-2020 visant la préservation du patrimoine infrastructurel portuaire marocain.

cadre. Rappelons que l'ANP compte également recourir au marché obligataire pour financer son programme d'investissement 2016-2020. Le régulateur portuaire entend, en effet, lever 500 millions de DH sur le marché financier marocain. L'Agence avait lancé il y a quelques mois un appel d'offres visant à sélectionner un conseiller financier pour l'accompagner dans ce projet d'émission d'emprunt obligataire.

À noter, par ailleurs, que les investissements cumulés de la BERD au Maroc ont dépassé la barre du milliard d'euros. Selon les dernières statistiques de la Banque européenne, l'institution a investi (engagements) 1,013 milliard d'euros dans 26 projets, depuis septembre 2012, date du démarrage de ses activités au Maroc. Le portefeuille actif de la BERD dans le pays est estimé à fin juin 2016 à 772 millions d'euros. 34% concerne des projets d'infrastructures. Cela porte notamment sur le prêt de 200 millions d'euros accordés fin octobre dernier à Nador West Med SA, pour cofinancer la construction des infrastructures portuaires qui constitue la première phase de développement de ce projet industrialo-portuaire. ■

Moncef Ben Hayoun

Le conseil d'administration de la BERD devra se réunir en octobre prochain pour approuver ce prêt qui serait accompagné de dons accordés par le Fonds pour l'environnement mondial.